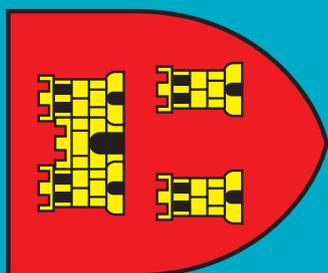


RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

COMMUNE DE JUSSY



COMPTES-RENDUS
ADMINISTRATIF ET FINANCIER
EXERCICE 2014

LE MOT DU MAIRE

A la Présidente du Conseil municipal,
A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants de la Commune de Jussy,

Arrivé au terme de cet exercice 2014, il est maintenant temps de tirer le bilan d'une année exceptionnelle pour notre village.

Elle fût marquée par des acquisitions immobilières qui nous permettront de voir l'avenir avec sérénité avec l'achat des murs de l'Auberge de la Couronne et la volonté clairement affirmée de conserver un élément de notre patrimoine à l'usage de nos habitants et de nos hôtes. Ce restaurant est chargé d'histoire puisqu'il est resté en mains de la même famille depuis 1934.

Par l'excellente collaboration témoignée par M. Denis Pinget, une bande de terrain de 970 m² située à l'ouest de la mairie a pu également être acquise grâce à un vote favorable du Conseil municipal. Cette parcelle représente une réserve à construire très intéressante pour le développement harmonieux du secteur. Ces achats ont pu s'effectuer grâce à nos liquidités, sans faire appel à l'emprunt.

Cette année a également été marquée par une baisse substantielle de nos rentrées fiscales, annoncée à la fin de l'été par des estimations pessimistes du Département des finances. Ces chiffres peu favorables nous ont amenés à prendre des mesures concrètes afin de limiter nos dépenses et ceci sans nuire à l'entretien courant de notre patrimoine.

Cet exercice inhabituel par rapport aux résultats financiers exceptionnels des années antérieures a nécessité des arbitrages importants au niveau de l'Exécutif et du Conseil municipal. Grâce à la bonne volonté de tous les acteurs, nous pouvons vous présenter un exercice équilibré qui a nécessité la dissolution de provision à hauteur de 209 000 fr.

Autre élément de satisfaction, l'inauguration du Chamboton renaturé qui offre à l'entrée Est de notre village un coin propice à la flânerie et à la réflexion.

Être Maire, c'est avoir la chance et le plaisir de côtoyer des gens formidables des deux côtés de la frontière. De partager des moments de convivialité avec tout un chacun dans les nombreuses manifestations organisées par nos dynamiques et magnifiques sociétés locales.

Être Maire, c'est aussi avoir des soucis. En matière de lutte contre des constructions sauvages, non autorisées, des transformations et des activités qui touchent spécialement la zone agricole. Que d'énergie à mettre pour dénoncer ces dossiers aux départements concernés. Mais la volonté de faire respecter la loi est bien présente, la garde ne sera pas relâchée.

Être Maire, c'est également rechercher la cohésion entre les habitants. Soutenir les personnes qui souffrent dans leur chair. Apporter un soutien administratif ou moral aux personnes qui luttent contre la précarité. Aiguiller les jeunes dans leur recherche d'un premier emploi. En un mot, être à l'écoute de tous sans a priori.

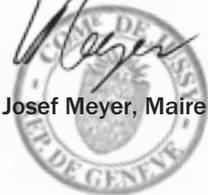
Toutes ces tâches ne pourraient être réalisées sans l'appui sans faille de M^{me} Anne-Françoise Morel et de M. Denis Chenevard, mes Adjoints, qui me soutiennent dans cette mission importante avec abnégation en faisant preuve d'une disponibilité exceptionnelle.

Je me plais également à remercier l'ensemble du Conseil municipal pour l'engagement dont il a fait preuve tout au long de cette année, merci à ses présidents, M. Philippe Othenin-Girard et M^{me} Myriam Rivollet pour la conduite et la tenue des débats. Merci à vous tous pour le temps consacré à notre collectivité.

Enfin, merci à notre personnel communal, durement mis à l'épreuve par la maladie de deux de ses membres. Je forme mes vœux les meilleurs pour leur santé et leur souhaite un prompt et complet rétablissement.

Merci chères collaboratrices, chers collaborateurs, vous êtes la carte de visite de ce village.

Chers habitants. Je vous remercie de votre confiance.
Vive Genève. Vive Jussy.



Josef Meyer, Maire



Conseils exécutif et municipal

L'Exécutif



Maire

Josef MEYER

Adjoints

Anne-Françoise MOREL

Denis CHENEVARD

BUREAU**Composition au 1^{er} juin 2014****Myriam RIVOLLET**
Présidente**Alain MAGISTRA**
Vice-président**René BEAUD**
Secrétaire
(hors conseil)

**CONSEILLÈRES
ET CONSEILLERS**

Jean Daniel BAUD

Sandra
BOLZONELLO

Cyril BUGNON

Patricia
CROUSAZ PANTETNicolas
EMMENEGGER

Catalina KAUZ



Richard McALLISTER

Philippe
OTHENIN-GIRARD

Louise MARTIN



Géraldine MATHIEU



Olivier SOMMER



Activités du
Conseil municipal
et de l'Exécutif

**ACTIVITÉS
DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Il s'est réuni à neuf reprises en 2014. Voici le résumé des points traités les plus importants:

10 février 2014

- **Présentation** du projet de parking communal
- **Suivi des dossiers courants**

10 mars 2014

- **Information** – Modération du trafic dans le village de Jussy: avancement du dossier
- **Suivi des dossiers courants**

14 avril 2014

- **Suivi de dossier** – Projet de parking: estimation des coûts des 2 variantes, résultats de l'enquête auprès des communes
- **Présentation** des comptes communaux **2013**
- **Présentation** des comptes **2013** de la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement
- **Résolution** – Auberge de la Couronne

12 mai 2014

- **Délibération** – Adoption des comptes communaux **2013**
- **Délibération** – Adoption des crédits budgétaires complémentaires **2013**
- **Délibération** – Adoption des comptes **2013** de la Fondation de la commune de Jussy pour le Logement
- **Présentation et adoption** du compte-rendu administratif et financier **2013**
- **Délibération** – Election du bureau du Conseil municipal pour la période **2014-2015**
- **Suivi de dossier** – Projet de la Maison Clair-Vivre: avancement du dossier

16 juin 2014

- **Suivi de dossier** – Projet de parking du cimetière à la route de Juvigny: présentation du dossier

8 septembre 2014

- **Prise de position** – Financements par le Fonds intercommunal (FI) de divers projets

13 octobre 2014

- **Délibération** – Acquisition d'une bande de terrain jouxtant la parcelle n°53 (mairie de la Commune de Jussy)
- **Présentation** du budget **2015**
- **Désignation** du Président et Vice-président du Bureau de vote pour **2015**

10 novembre 2014

- **Délibération** – Approbation du budget **2015**
- **Délibération** – Fixation du montant minimal de la taxe professionnelle communale pour **2015**
- **Prise de position** – Financement par le Fonds intercommunal (FI) du budget de l'ACG

8 décembre 2014

- **Vote de principe** – Présentation du projet de stationnement dans le village de Jussy
- **Prise de position** – Financements par le Fonds intercommunal (FI) de 3 000 000 fr. pour le Grand Théâtre de Genève

Voyage du Conseil municipal en Ecosse

L'ensemble du Conseil municipal, accompagné de leurs conjoints, a participé au traditionnel voyage de fin de législature 2011-2015 du 11 au 14 septembre 2014.

Notre Conseiller municipal, Richard McAllister, leur a fait découvrir sa contrée d'origine: l'Ecosse. Ils ont pu profiter et apprécier les us et coutumes de ce magnifique pays.





Marathon de Genève

Suite à l'invitation des organisateurs, un groupe de 5 coureurs aux couleurs de Jussy a participé au Marathon sous forme de relais. L'équipe «Best of Jussy», coachée par Monsieur le Maire, était composée de MM. Jean-Daniel Baud et Alain Magistra, conseillers municipaux, et de M^{mes} Sandrine Magistra et Sandrine Friaut. Elle a réalisé le parcours en un peu plus de 4 heures. Tout le monde a eu beaucoup de plaisir et renouvèlera sûrement l'expérience en 2015. L'organisation était superbe et une très bonne ambiance régnait au passage du relais aux Beillans ainsi qu'au ravitaillement installé au carrefour des Beillans. Merci aux jusserands bénévoles et aux Dames paysannes.



Manifestation GE200

La population et les autorités communales étaient invitées à participer aux événements du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse qui se sont tenus le week-end de l'ascension, le 31 mai 2014. La commune était représentée au cortège par Monsieur le Maire et son porte-drapeau, Thomas Rivollet.

L'Amicale de la Vieille Pompe a défilé avec du matériel d'époque que nos bénévoles entretiennent et bichonnent avec amour.



Visite de M. François Lonchamp, Président du Conseil d'Etat

Le 12 juin 2014, l'Exécutif a reçu avec honneur M. François Lonchamp, Président du Conseil d'Etat, qui était accompagné de MM. Bernard Favre, Secrétaire général adjoint du Département Présidentiel, et Guillaume Zuber, Directeur du Service de Surveillance des communes.

Plusieurs points et dossiers ont été abordés, tels que les constructions et aménagements réalisés sans autorisation, le suivi de nos dénonciations, l'avenir des bâtiments provisoires de Lullier, le stationnement des véhicules dans l'enceinte de cette école, le passage de la zone agricole en zone sportive, les finances communales, un partenariat entre l'Etat de Genève et la commune de Jussy pour la création d'une zone 30 km/h dans le village, etc...

Rencontres transfrontalières

Le 17 septembre, les maires de la région se sont retrouvés à la « Lettaz », un lieu cher aux jusserands, au sommet des Voirons, pour une rencontre amicale autour d'une bonne fondue. Etaient présents (de gauche à droite sur la photo) MM. Bernard Bocard, Maire de Cranves-Sales, Marc Michela, Maire de Meinier, Denis Maire, Maire de Juvigny, Josef Meyer, Jacques Bouvard, Maire de Machilly, Ferdinand Le Comte, Maire de Presinge, et Gabriel Doublet, Maire de Saint-Cergues.



Le sérieux de nos maires n'empêche pas de l'humour. En effet, Messieurs Gabriel Doublet, Maire de Saint-Cergues, et Josef Meyer ont été défiés au «Ice Bucket Challenge». Cet évènement s'est déroulé le 28 novembre 2014 sous forme d'une douche, juste un peu tiède il est vrai.





Rapport de la commission

Travaux publics et sécurité

Composition

Président	Jean Daniel Baud
Vice-présidente	Patricia Crousaz Pantet
Membres	Cyril Bugnon Alain Magistra Louise Martin
Exécutif	Josef Meyer

Cette commission traite des dossiers suivants:

**Routes et Signalisation – Sécurité routière – Sécurité civile –
Gestion des déchets**

**ENTRETIEN DES
ROUTES ET
SIGNALISATION****Voirie communale**

Le chantier de réfection de la route des Pauses-Basses n'ayant pu être réalisé en 2013, à cause des conditions météorologiques défavorables, a été effectué en 2014.

Parcage dans la commune

Ce problème bien réel est malheureusement grandissant. La société Trafitec a été mandatée pour la réalisation de la première étape de l'étude portant sur la réglementation du parcage dans l'ensemble du village.

La version provisoire du rapport technique nous a été remise le 6 novembre dernier. Celui-ci met en évidence un inventaire de 141 places libres sur l'ensemble du secteur concerné et la nécessité de la mise en place d'une réglementation du parcage avec des macarons.

Ce dernier a été présenté au Conseil municipal qui est favorable à l'unanimité à la réalisation d'un système de parcage avec macaron.

La mise en place de ce concept pourrait intervenir courant de l'automne 2015.

Parking souterrain

Une étude sommaire a été confiée à Monsieur Jean-Noël de Giuli, architecte, qui a présenté deux variantes au Conseil municipal: la construction d'un parking souterrain ou la réalisation de places de parc en extérieur, en épi, en matière du Salève, le long de la parcelle qui jouxte la Mairie avec en complément l'agrandissement du parking situé à côté du cimetière. Il est à relever la perte substantielle de places provisoires sur la parcelle communale, en herbe (carrefour des routes de Juvigny et Petit-Lullier), qui a été utilisée pour la renaturation du Chamboton.

La création d'un parking souterrain aurait pour avantage de supprimer des places en surface et apporterait un désengorgement du centre du village.

Diverses oppositions ayant été formulées, la Commission a donc repris le dossier et a mené une réflexion sur l'évolution des finances communales et sur l'investissement nécessaire à une telle réalisation. Elle est d'avis de différer la construction d'un parking souterrain dans le temps. Elle préconise la création d'un parking en surface sur la parcelle située près du cimetière. Elle suggère également de ne pas construire de parking provisoire sur la bande de terrain en voie d'acquisition à côté de la mairie.

Parking du cimetière à la route de Juvigny

Le projet prévoit l'élargissement du chemin sans issue qui longe le cimetière avec un accès réalisé en enrobé avec des grilles en gazon. Quarante-huit places de parc seraient réalisées ainsi que des emplacements pour les deux roues. Une barrière mobile serait installée au bas de la parcelle, à la hauteur de l'entrée de la propriété privée, afin de la préserver de nuisances éventuelles.

Le parcage sera d'une durée limitée dans cette zone en dehors des manifestations locales ou de cérémonies au temple.

Des nombreuses discussions sont menées avec les propriétaires voisins de cette parcelle afin de trouver le meilleur compromis en vue d'une réalisation qui ménagerait les intérêts particuliers et communaux. Nous tenons ici à les remercier de leur collaboration.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Zone 30 km/h

Une réunion avec les responsables cantonaux de notre région s'est tenue le 14 février 2014 à la Mairie afin de faire avancer ce projet.

Une première demande d'autorisation a été déposée fin avril. Le syndicat agricole ayant émis des observations auprès du Département, des réponses lui ont été apportées par notre mandataire et le comité a été reçu en Mairie pour une consultation des plans du projet.

Suite à un préavis négatif de la Commission des monuments, de la nature et des sites, qui concernait spécifiquement la problématique de la signalisation et l'intégration de cette dernière dans une zone sensible du village, un rendez-vous a été fixé en Mairie avec ce service et notre mandataire. De nouveaux plans ont été dessinés prouvant que bon nombre de panneaux disparaîtraient lors de cette réalisation. Le dossier a pu ainsi continuer à avancer et qui permettra à la CMNS de délivrer un préavis favorable.

SIG

Eau

Consommation d'eau de la commune de Jussy en 2014

En 2014, les habitants et les entreprises de la commune ont consommé 190 369 m³ d'eau contre 174 639 m³ en 2013 et 195 506 m³ en 2012, soit 0,40% de la consommation de l'ensemble des communes genevoises.

Energie

Consommation d'électricité de la commune de Jussy en 2014

Elle s'élève à 5 973 288 kWh contre 6 072 356 kWh en 2013 et 5 924 657 kWh en 2012, soit 0,22% de la consommation de l'ensemble des communes genevoises. Elle se répartit comme suit:

6,52%	SIG Initial (une électricité produite à partir d'une centrale à très haut rendement alimentée au gaz naturel et certifiée Egaz50).
55,28%	SIG Vitale Bleu (une énergie renouvelable, 100% hydraulique)
2,88%	SIG Vitale Vert (éco-courant: solaire, hydraulique écologique et biomasse)
34,05%	Offre découverte (20% d'Electricité Vitale Vert & 80% d'Electricité Vitale Bleu)
1.27%	Offre Horizon (40% d'Electricité Vitale Vert & 60% d'Electricité Vitale Bleu)

Eclairage

Cent quarante-sept luminaires (sans augmentation par rapport à 2013) sont installés sur le territoire communal. L'énergie annuelle consommée par ces installations représente 43 698 kWh pour un coût total d'environ 21 685 fr., entretien compris.

Habillage des coffrets électriques

Quelque 3 000 coffrets sont répartis sur le territoire des communes et beaucoup font l'objet de déprédations volontaires répétées. Afin de limiter ces actes de vandalisme, les SIG nous ont proposé d'habiller gratuitement les coffrets les plus touchés dans notre commune grâce à la pose d'autocol- lants. Une démarche qui permet par la même occasion de mettre en valeur le mobilier urbain.

**Fibre optique et Internet**

Au sujet de la fibre optique, les SIG nous informent qu'ils ne seront pas en mesure de financer eux-mêmes le déploiement de cette technologie à Jussy. De son côté, Swisscom a décidé de ne pas rentrer en matière sur ce point avant 2015. Pour notre commune, le grand problème reste l'éloignement de nos hameaux. Il est relevé que la pose de tubes vides dans les zones non couvertes pourrait se révéler inutile en fonction des technologies à venir et de futurs accords qui pourraient être trouvés avec de nouveaux partenaires potentiels.

**TRANSPORTS
PUBLICS GENEVOIS**

Une lettre a été adressée à M. Luc Barthassat par une habitante de Meinier concernant la création d'une ligne TPG transversale en direction de Vézenaz. Celle-ci faisait suite à une pétition signée par 120 personnes de ce village. Ce courrier va dans le même sens que les discussions menées entre les communes de notre région et les TPG, à savoir une amélioration de la desserte de nos villages.

Le président du DETA a répondu négativement aux pétitionnaires: de telles réalisations transversales ne pouvant plus se réaliser sans apports financiers extérieurs à cause de l'état des finances cantonales.

Ligne desservant Jussy: C

Cette ligne est longue de 13,55 km et le bus met 33 minutes au départ de Malagnou P+R Sous-Moulin jusqu'à Monniaz. En 2014, elle a transporté 791 000 voyageurs, contre 778 000 en 2013, et parcouru un total de 2 971 000 km. Les frais annuels se montent à 4 209 054 fr. pour un taux de couverture de 45,6%, 21,1% en 2013.

Offres promotionnelles 2014

Les TPG abandonneront leur offre promotionnelle de 50 fr. pour tout achat d'un nouvel abonnement, dès le 1^{er} janvier 2015. Toutefois, la commune de Jussy maintient sa subvention de 100 fr. pour ses habitants pour tout nouveau et renouvellement d'abonnement Unireso annuel Tout Genève ainsi que les abonnements P+R.

Noctambus

A fin 2014, Versoix devient la 73^e commune à rejoindre l'association, elle est donc composée de quarante-cinq communes genevoises, treize vaudoises et quinze françaises. Celle-ci s'associe avec les établissements, dans le cadre d'une politique de la nuit et de mobilité responsable, afin d'améliorer l'offre du réseau de transports publics nocturnes.

Le plan du réseau nocturne a été redessiné afin d'offrir une meilleure clarté et une information complète.

La ligne NK reliant la gare (à 1h50 et 3h20) et Rive (à 1h59 et 3h29) à Jussy propose toujours deux retours pour le village.

SÉCURITÉ CIVILE**Police municipale**

Une offre a été demandée à deux communes de la région afin de connaître le coût de la création d'un poste d'un agent de police municipale à 50%, soit environ 10 heures de présence de deux personnes sur la commune par semaine. Le montant est de l'ordre de 90 000 fr. par an.

Une réflexion est également menée pour la création d'un poste d'APM avec profil «campagne» au sein d'autres communes rurales.

Il est évident que nous ne pourrions pas éviter de participer au projet de police municipale ces prochaines années.

Poste de Police de la Pallanterie

Pour l'année 2014, les activités déployées sur la commune de Jussy (interventions, réquisitions, patrouilles, etc.) sont en baisse, 163 contre 278 pour 2013.

Egalement en ce qui concerne le nombre des cambriolages, ceci grâce aux efforts consentis en matière de prévention, par le biais de l'action GE-Veille, et l'arrestation d'auteurs souvent issus de bandes organisées, qui ont sans doute permis d'éviter l'explosion de ce genre de délit. **La prévention et l'attention de chacun restent les meilleurs moyens pour lutter contre ce phénomène.**

En termes de vols, il n'en demeure pas moins que, ponctuellement, des déprédations sont commises à des endroits isolés qui échappent à la surveillance directe. Malgré tout, un très grand nombre d'affaires ont été résolues par les services de la police.

Dans le domaine de la circulation, il est à préciser que le nombre des accidents est également à la baisse. Les campagnes PréDiRe (prévention – dissuasion – répression) organisées lors de chaque rentrée des classes, conjuguées aux patrouilles quotidiennes, portent leurs fruits.

Dans un esprit de partenariat durable avec la population et l'ensemble des institutions publiques et privées, notamment les communes, la police de proximité contribue à la cohésion sociale et travaille à la résolution de problème.

Gendarmerie de la Pallanterie, route de La-Capite 249 – 1222 Vézenaz.
Tél. 022 427 63 30

Accueil du public du lundi au vendredi de 16 h à 18 h30.
Présence assurée du lundi au vendredi de 7 h30 à 19 h et
le samedi de 10 h à 18 h.

En cas d'urgence: composez le 117.

Stand de tir

Suite à un premier préavis négatif que nous avons délivré, une nouvelle demande d'autorisation nous a été adressée pour prise de position. La problématique de l'impact sonore n'étant toujours pas traitée, nous avons confirmé notre position initiale. Néanmoins, désireux de voir avancer ce dossier, l'Exécutif a mandaté un architecte acousticien qui avait déjà réalisé une étude complète sur ce même sujet en 2001. Les résultats de l'époque vont donc être réévalués.

La commune de Jussy tient à affirmer qu'elle est favorable à l'assainissement et aux transformations de son stand de tir. Néanmoins, les anciennes et les nouvelles installations doivent être prises en compte dans le cadre de la réalisation des mesures antibruit. L'étude complète de l'ingénieur acousticien doit faire partie intégrante de ce dossier et les conclusions de cette dernière devront être appliquées, ceci pour faire améliorer l'impact sonore pour la saison de tir 2016.

Sapeurs-pompiers

Le premier lieutenant Yves Luthi a fait valoir son droit à la retraite au 31 décembre 2014. Nous le remercions sincèrement de son engagement à la cause de la Compagnie 33. Nous enregistrons la démission du sapeur Romain Borgeaud qui a quitté Jussy et, pour raisons personnelles, le sergent-major Cédric Dumonthay réintègre les rangs comme sapeur.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux sapeurs: MM. Willy Chavaz, Luc Corminboeuf et Samuel Vuagnat.

L'effectif de la compagnie au 31 décembre 2014 était donc de 29 sapeurs-pompiers volontaires.

Le 8 décembre 2014, les autorités communales ont remis les brevets, suite à la promotion par le Conseil d'Etat, du lieutenant Marc Rivollet au grade de premier lieutenant et du sergent Sébastien Kauz au grade de lieutenant. Celles-ci seront effectives au 1^{er} janvier 2015. Elles ont également pris congé du premier lieutenant Yves Luthi et de sa fonction, du sergent-major Cédric Dumonthay.

Au cours de l'année 2014, un total de quinze interventions a été effectué sur la commune, à savoir: trois incendies, odeur et fumée, un accident sur la voie publique, une inondation, une chute d'arbre, deux secours à personnes, deux sauvetages d'animaux et cinq destructions de nids d'insectes.

En totalité, la compagnie est intervenue dix fois de manière autonome. Le SIS est lui intervenu seul à deux reprises et la compagnie est intervenue en mixte avec le SIS à 3 occasions. Les chefs d'interventions de Jussy sont intervenus une fois sur Gy pour la fermeture d'une borne hydrante et à six reprises sur la commune de Meinier pour trois incendies et feux de véhicules, deux déblaiements sur la voie publique et une inondation.

Divers cours ont été suivis au centre d'instruction de la sécurité civile à Bernex par les hommes de notre compagnie soit: le sapeur Guillaume Mathieu pour l'école de formation PR et le caporal Cyril Bugnon pour l'école de chef d'intervention. Le capitaine Desiderio Tollardo, le premier lieutenant Marc Rivollet, le caporal Cyril Bugnon ainsi que les sapeurs Bryan Cappelletti, Luc Corminboeuf et Laurent Wegmuller ont suivi à Jussy la Certification BLS (Basic Life Support).

Au cours de l'année 2014, la compagnie a effectué un total de 1 739 heures en service commandé, soit une augmentation d'environ 1% par rapport à 2013 (1 726 heures).

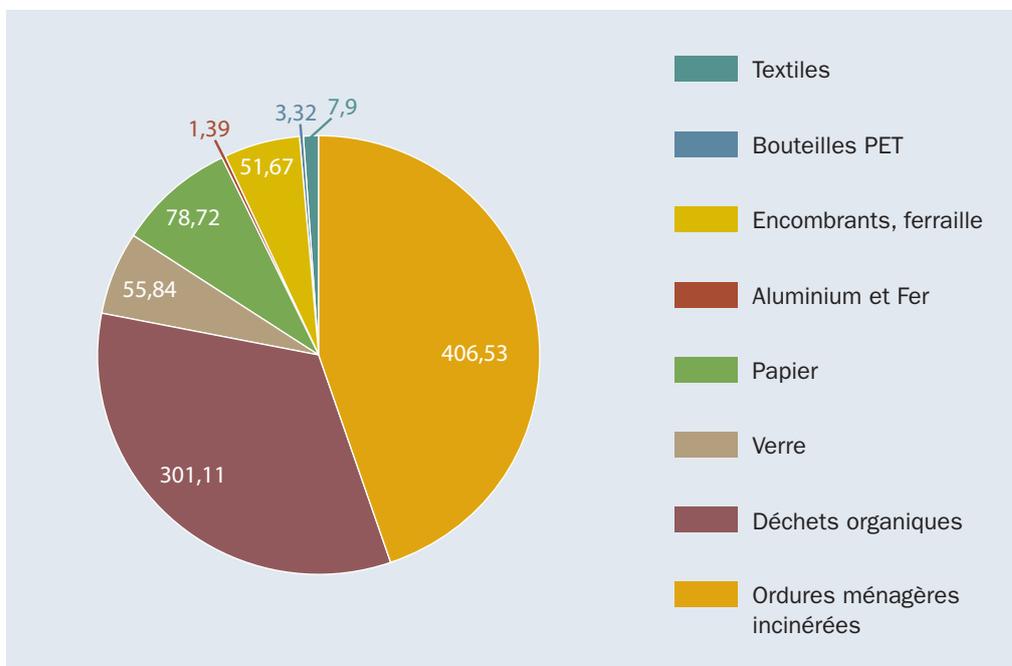
Le 16 octobre s'est déroulée une inspection cantonale de notre compagnie. Le rapport relève que l'engagement et la motivation de nos pompiers sont bons. L'Etat-major travaille également avec motivation, plaisir et compétence. Notre compagnie est bien équipée. A ce titre, en 2014, elle a acquis une nouvelle motopompe.

M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat en charge du Département sécurité et économie, a annoncé la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer les principes d'un concept opérationnel cantonal de défense incendie entre professionnels et volontaires.

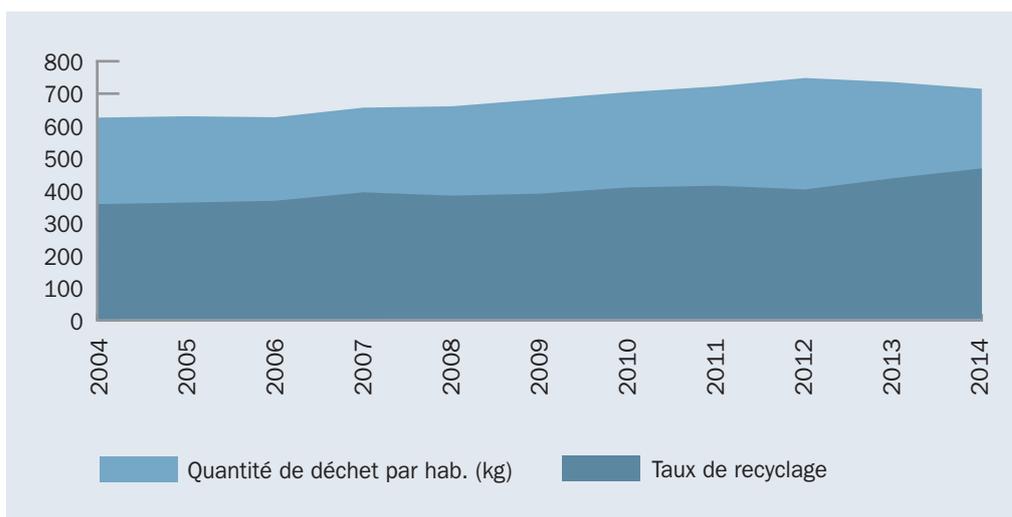
DÉCHETS

Récupération des déchets (chiffres exprimés en tonnes)

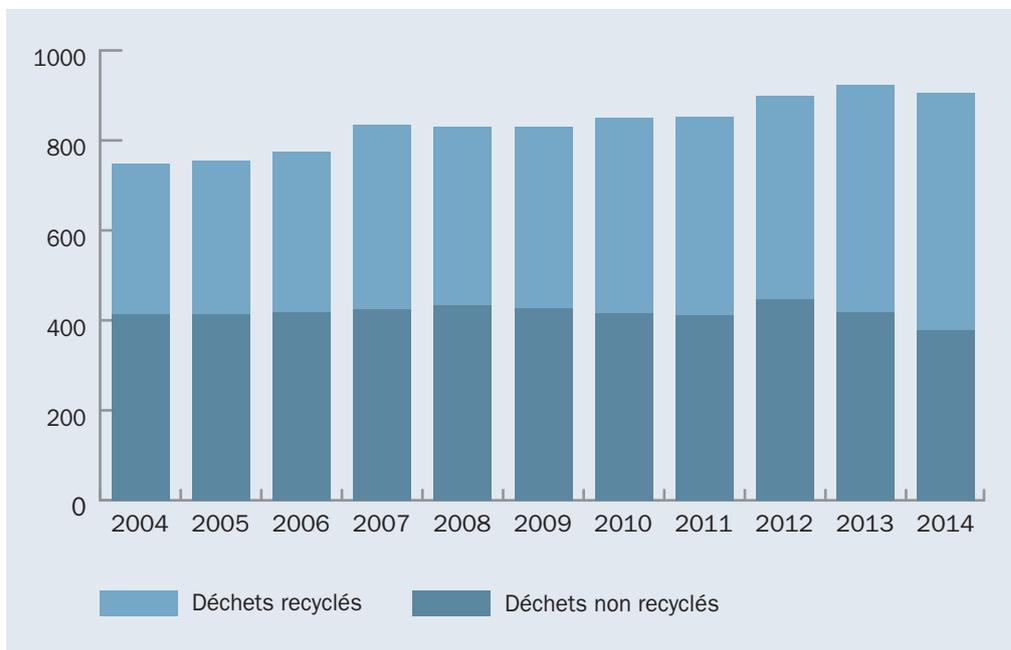
Déchets recyclés en 2014 en tonnes



Evolution de la quantité de déchets par habitants de 2004 à 2014



Evolution de la quantité de déchets recyclés et non recyclés de 2004 à 2014



En 2014, la commune a recyclé 58,42% de ses déchets, alors que l'objectif cantonal est de 50%.

Gestion des déchets

Le contrat de levée des déchets avec Transvoirie était reconduit tacitement d'année en année. Selon notre mandataire, les tarifs facturés ne couvraient plus les coûts générés par le ramassage porte-à-porte. Après négociations, une augmentation substantielle a été acceptée pour l'année 2014. Il existe actuellement une aberration qui devra être corrigée, le ramassage porte-à-porte et la vidange des déchetteries qui est effectué par deux sociétés différentes.

Une étude intercommunale sur la levée des déchets dans nos communes a été lancée, elle débouchera sur l'envoi des soumissions au début de l'année 2015.

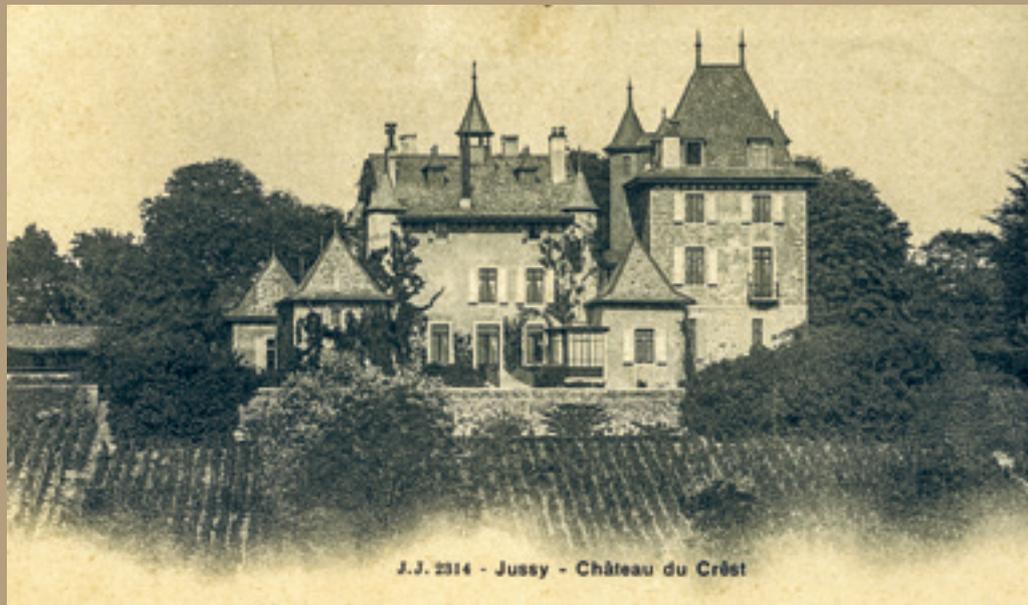


En parallèle, la Commission poursuit ses efforts pour une meilleure gestion des déchets que cela soit pendant les manifestations, engagement de jeunes par la commune, que lors des levées porte-à-porte. Pour cela, en 2014, la commune de Jussy a subventionné l'achat de trente containers verts pour ses habitants.



Le 22 mai dernier, nous avons accueilli la séance du groupe de travail «Gestion des déchets et récupération dans les communes genevoises» dans notre salle communale. Ce service a également relancé l'enquête de la gestion des déchets des entreprises.

Le dossier «Déchets» reste sensible à bien des niveaux. Pour exemple, à trois reprises en quelques mois, du matériel de construction a été abandonné en pleine nature jusserande. Ce fût quarante-cinq volets, puis une cuisine complète et pour terminer plusieurs dizaines de kilos de déchets de chantier.



J.J. 2314 - Jussy - Château du Crêt

Rapport de la commission

Bâtiments

Composition

Président	Cyril Bugnon
Vice-président	Nicolas Emmenegger
Membres	Sandra Bolzonello Richard McAllister Philippe Othenin-Girard
Exécutif	Denis Chenevard

Cette commission traite des dossiers suivants:

Constructions et Entretien bâtiments – Energie – Cimetière

CONSTRUCTIONS ET ENTRETIEN BÂTIMENTS

De nouveaux baux ont été discutés avec les locataires des appartements se trouvant au centre sportif des Beillans afin de pouvoir les réadapter et les indexer au coût de la vie.

La pose d'un défibrillateur à l'extérieur de la mairie a été réalisée afin de permettre à toutes les personnes formées de pouvoir l'utiliser sans aucune contrainte.

Une étude énergétique a été réalisée aux bâtiments de l'école des Beillans. Celle-ci a mis en évidence d'importants problèmes d'isolation de la salle de gym âgée de 25 ans, notamment au niveau des fenêtres et de la toiture. Une étude photovoltaïque sur le toit ainsi que du chauffage est en cours.

**Décoration intérieure de la mairie**

La première phase de la décoration de la mairie est terminée. Une rencontre en présence des artistes s'est déroulée le 18 mars. Une centaine de personnes ont pu parcourir les différents étages et salles décorés selon l'inspiration des auteurs. A noter que la magnifique fresque du carnotzet a été réalisée par M^{lle} Lomée Mévaux.

Couverture de la terrasse sud de la mairie

Ce projet ne pouvant être réalisé sans tenir compte d'autres dossiers, il est pour l'instant abandonné. Afin de répondre à plusieurs demandes et, surtout, aux besoins de diverses manifestations, une tente a été achetée par la Mairie. Elle sera montée chaque année début mai et enlevée à fin septembre.

CIMETIÈRE

Il offre un espace de recueillement serein pour les proches de nos chers défunts.

La création d'un jardin du souvenir a été étudiée. Il sera réalisé durant le premier semestre 2015.



Rapport de la commission

Urbanisme, environnement et agriculture

Composition

Présidente	Géraldine Mathieu
Vice-présidente	Patricia Crousaz Pantet
Membres	Sandra Bolzonello Richard McAllister Olivier Sommer
Exécutif	Josef Meyer

Cette commission traite des dossiers suivants:

**Urbanisme et Aménagement – Agriculture – Drainages
et Assainissement – Forêts**

**URBANISME ET
AMÉNAGEMENT**

Les autorités communales ont dénoncé auprès du DALE plusieurs transformations ou rénovations de bâtiments effectuées sans autorisation, bétonnage pour de nouvelles constructions, installation de matériaux et de machines en zone agricole, constructions «sauvages», activités industrielles ou artisanales en zone 4B prot. Ces différents dossiers sont toujours en cours et suivis de très près.

Un projet de jardins familiaux à Lullier est actuellement en discussion et à l'étude au sein de la Commission.

Zone sportive

Les propriétaires d'un manège, souhaitant le passage de ce dernier de la zone agricole en zone sportive, ont proposé à la Commune de Jussy une servitude de non bâtir sur la parcelle n°1104.

Une nouvelle demande de modification de zone a été transmise au Conseil municipal pour un vote de principe afin de préparer le préavis qui était à délivrer par l'Exécutif dans le cadre de ce dossier. Le Conseil municipal a refusé ce changement d'affectation de zone, qui avait déjà été étudiée lors de la réalisation du PDCom.

Monsieur le Maire est favorable à une solution cantonale quant au changement en zone sportive pour l'ensemble des manèges. Il regrette que les décisions sont prises actuellement au cas par cas. Le Service de l'agriculture n'est pas favorable à un passage en zone sportive.

Zones hameaux

La Commune travaille sur le projet d'un plan de site pour les hameaux de Sionnet et Monniaz. Des soumissions ont été lancées et le mandat a été attribué à M. Philippe Vasey, architecte-urbaniste, qui a déjà mené des discussions individuelles avec les propriétaires concernés et un avant-projet a été présenté à la Commission.

Les travaux seront poursuivis par le nouveau Conseil municipal et une présentation sera faite à la population concernée en 2015.

DRAINAGES ET ASSAINISSEMENT

A la route de Juvigny, à la hauteur du stand de tirs, un drain étant bouché, une nouvelle canalisation a été mise en place afin d'éviter l'écoulement de l'eau sur la chaussée.

Un problème analogue s'est produit à la route de la Gara avec l'écoulement d'eau de ruissellement des parcelles agricoles jusserandes qui se déversait sur la chaussée de la commune de Meinier. Un drain a été mis en place avec un tapis filtrant en gravier.

Un collecteur a été réalisé au Charivari et un sous-collecteur à la Renfile a été remplacé.

Pour terminer, un drain a été changé au parking de la Poudrière.

Une conduite d'eau a dû être changée entre Corsinge et Jussy en passant par la route du Château-du-Crest. Un problème de limite a été décelé à la lecture du cadastre. En effet, la propriété de M. Michel Micheli est en partie construite sur le DP Communal et la chaussée passe sur le domaine privé de la Fondation Micheli du Crest. Un échange de parcelle est en cours afin de corriger cette situation. Il s'agit d'une surface de 600 m² situé en zone agricole.

FORÊTS

Forêts

Des barrières ont été posées pour la protection des batraciens, par l'ORPC Voirons début février. La vitesse a également été limitée à 60 km/h suite à un arrêté du DETA.

L'Association des propriétaires de forêts de Gy, Jussy et Presinge, forte de 63 membres, a désigné un nouveau président en la personne de M. Fabien Wegmuller, M. Pierre-André Loizeau, ayant annoncé sa démission lors de l'Assemblée générale en avril, a été chaleureusement remercié.

Lors de la Journée internationale des forêts les 21 et 22 mars 2014, notre patrimoine arboré s'est dévoilé au public et aux écoles. La Maison de la forêt a accueilli un grand nombre d'amoureux de la nature sous la pluie, en présence de M. Luc Barthassat. Des visites avec démonstrations et animations étaient organisées conjointement avec la Mairie et le Service des forêts.



Chamboton

Le Chamboton revit et retrouve le soleil! Dans le cadre des contrats de corridors biologiques Arve-Lac du Grand Genève, le tronçon n°3 du Chamboton est à nouveau à ciel ouvert. Les travaux entrepris ont permis de recréer progressivement une connexion naturelle entre les bois de Jussy et les marais de la Seymaz. Cette réalisation a été inaugurée le 26 mai 2014 en présence de M. Luc Barthassat, Conseiller d'Etat chargé du DETA, et de M. Josef Meyer, Maire de Jussy, de ses adjoints M^{me} Anne-Françoise Morel et M. Denis Chenevard ainsi que de nombreux Maires et Adjoints des communes françaises et suisses.



Le coût total du projet a été financé à hauteur de 30 000 fr. par le Fonds Suisse du paysage, 115 000 fr. par le Canton et 50 000 fr. par la participation de deux propriétaires privés. Le coût total restant à la charge de la Commune est donc de 52 000 fr.

Nettoyage du ruisseau par des bénévoles

Comme chaque année, avec l'arrivée des beaux jours, nos amis les « Joyeux Dragueurs du Chamboton » ont chaussé leurs plus belles bottes, ont revêtu leurs habits de lumière et ont embarqué leurs fidèles compagnes (fourches, cisailles, etc.) pour une journée pleine de bonne humeur.

Un bel exemple pour le bénévolat dans notre commune.

ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES

Ancienne chapelle catholique

Les actes ont été signés et enregistrés en début d'année. La Commune en est donc officiellement propriétaire. Des légers travaux, tels que de la peinture, de l'électricité, la réfection du sol et la création d'un WC, devront être réalisés afin que les locaux puissent être loués à une société ou une entreprise.

Presbytère

Une offre a été adressée à l'Eglise Nationale Protestante de Genève en début d'année 2014. Malgré un argumentaire sur l'esprit d'une telle transaction, et notamment par rapport à l'historique de ce bien qui appartenait autrefois à la Commune, les autorités communales et l'Eglise Nationale Protestante de Genève n'ont pas trouvé de terrain d'entente. Ce projet est donc abandonné pour l'heure.

Achat parcelle de terrain

Suite à une délibération du 18 octobre 2014, le Conseil municipale autorise la Commune à acquérir une bande de terrain jouxtant la parcelle communale de la mairie d'une surface de 970 m² provenant de la parcelle n°52, plan 32. Ce dossier est en attente de signature définitive auprès du notaire.

Villa, 340 route de Jussy

L'acquisition de la parcelle n°136, une villa au 340 route de Jussy, a été signée le 2 avril dernier. Cet objet a été mis en location courant juin 2014.

Auberge «La Couronne»

La Commune de Jussy a souhaité acquérir cet objet dans l'optique d'une préservation du patrimoine communal, avec une volonté affirmée de conserver à long terme un commerce local apprécié par la population locale et de nombreux clients ainsi que dans l'esprit d'un développement raisonné et réfléchi du village de Jussy.

La Commune est devenue propriétaire des murs de l'Auberge de la Couronne, sise au 316 route de Jussy, en signant les actes le 30 septembre 2014.

Un contrat d'exploitation a été signé avec M. Pierre Bourcart, exploitant actuel de ce restaurant. L'ensemble des locaux acquis sera loué au restaurateur.



Association Clair-Vivre

Le comité et le groupe de travail ont approuvé l'avant-projet présenté par les architectes et un projet définitif leur a été commandé. En parallèle, des contacts ont été pris avec les services de l'Etat par M. le Maire et M^{me} Edith Wegmuller afin de déposer la demande d'autorisation de construire.

Une nouvelle forme devra être donnée au comité afin de suivre la construction et d'assumer les activités de cette association. La création d'une fondation prendrait alors toute son importance dans le cadre du fonctionnement futur de Clair-Vivre qui demande des bases très solides. Ceci permettra également de rechercher des fonds auprès d'organismes privés, des communes suisses et françaises, du Canton et de la Confédération.

Toutefois, les locations de Clair-Vivre se sont poursuivies jusqu'à la découverte d'une attaque par la mэрule des bâtiments. Une salle a été condamnée et une tente a été louée provisoirement. Les locations ont pu être assurées en 2014. En 2015, les réservations seront possibles pour les enfants ainsi qu'au cas par cas pour les particuliers.



Rapport de la commission

Ecoles et sports

Composition

Présidente	Myriam Rivollet
Vice-président	Philippe Othenin-Girard
Membres	Catalina Kauz Richard McAllister Géraldine Mathieu
Exécutif	Anne-Françoise Morel

Cette commission traite des dossiers suivants:

Ecole – Crèche et Garderie – Sociétés sportives

ÉCOLES

La répartition des élèves de l'école de Jussy se présente comme suit pour l'année scolaire 2014-15:

1P	Stéphanie Brun Bulliard et Stéphanie Berthier Roux	18 élèves
2P	Anne Dubois	18 élèves
3P – 4P	Maya Gobé	24 élèves
5P – 6P	Dennis Pfister	19 élèves
6P – 7P	Karim Bugnard	21 élèves
8P	Sylvie Massarotto et Anita Pordes	22 élèves

Soit un total de 122 élèves (110 pour 2013-2014).

Suite à une augmentation du nombre d'élèves, une 6^e classe a été ouverte avec l'arrivée d'une nouvelle maîtresse, M^{me} Maya Gobé.

Dans le cadre des diverses réformes scolaires 2014-15, le mercredi matin est un jour de cours pour les 8 à 12 ans. De même, les premiers cours d'anglais pour les 7 et 8P à raison de deux heures par semaine ont été instaurés.

Fête des promotions scolaires

Le samedi 28 juin, le traditionnel cortège de chars, sur lesquels les enfants étaient installés, a été emmené par l'Harmonie municipale de Machilly. Parti du Château-du-Crest, en passant devant l'école, il a emprunté le chemin de la Laiterie. A la maison de la Paroisse, les petits du jardin d'enfants de la P'tite Cabane ont rejoint la joyeuse troupe jusqu'à la salle des fêtes.



La classe de 8^e quittant Jussy: Gaya Antonelli, Pedro Da Silva Teixeira, Marie De Carvalho Ferreira, Vincent Dubail, Stefan Etzlinger, Luna Garnier, Nayla Giannakopoulos, Caroline Gros, Noemi Haenggeli, Deborah Hausser, Matteo Micalizzi, Arno Vifian et Ylan Vifian

Nous leur souhaitons plein succès pour leur avenir.



Lors de la cérémonie officielle, les familles ont pu apprécier les chants et productions que les enfants avaient préparés tout spécialement pour cette journée. Tout le monde s'est ensuite régalé avec le repas concocté par les «Gymnosaures» et avec les douceurs confectionnées par le Groupe des paysannes et femmes rurales.



Ecole: événements divers

La classe de 6P, qui a travaillé sur la filière de l'eau, et spécifiquement sur notre commune, a visité le château d'eau le 13 mai 2014. Messieurs Gérard Luyet, responsable de l'activité eau potable aux SIG, et Josef Meyer étaient présents et ont répondu aux diverses questions des enfants.

Les élèves des classes de 1P, 2P, 3P et 4P ont réalisé le projet d'établissement «Land Art» le 6 juin 2014. On appelle «Land Art» des œuvres souvent éphémères, faites de matériaux naturels et réalisées en harmonie avec les paysages dans lesquels elles s'inscrivent. Nos artistes ont emprunté différents chemins communaux en y accrochant des tissus aux arbres, afin de relier symboliquement les écoles de Jussy avec Presinge et Gy.





Roadmovie, cinéma itinérant, a fait escale à Jussy le 16 octobre dernier. L'après-midi était réservé aux enfants des écoles primaires de Gy, Jussy, Meinier, Presinge et Puplinge. Ils ont bénéficié d'une projection spéciale et ont pu découvrir le matériel de cinéma. Le soir, le film «Left foot, right foot» a été proposé dans notre salle des fêtes toute spécialement décorée par les élèves.

Cet évènement a été préparé conjointement entre la Direction de l'établissement, les autorités communales et l'APEJ. Cette dernière a proposé un «ciné-bar» lors de la soirée.

Bibliothèque

L'Association des Parents d'élèves de Jussy a repris la gestion et l'organisation de la bibliothèque de l'école dès la rentrée scolaire 2014-15. Entièrement informatisée, deux personnes du comité apportent leur soutien régulier à la bonne marche de cette structure.

La bibliothèque compte plus de 3000 ouvrages et chaque jour d'ouverture une vingtaine de livres sont empruntés.

JARDIN D'ENFANTS «LA P'TITE CABANE»

Fréquentation pour 2014

Les présences se sont réparties de la façon suivante:

- **2471** demi-journées d'enfants de la commune
- **1859** demi-journées d'enfants en provenance de communes avoisinantes de Suisse ou de France

La P'tite Cabane accueille au maximum 17 enfants, âgés de 2 à 4½ ans, par demi-journée. Le taux de fréquentation est de 100%. Au total, ce sont 45 enfants qui fréquentent l'institution.

Cette année, placée sous le thème du cirque, les enfants ainsi que l'équipe éducative ont passé de merveilleux moments de franches rigolades et se sont essayés à l'acrobatie et à la jonglerie.

Les rythmes, les couleurs et les animaux du cirque leur ont donné l'envie de préparer un spectacle qu'ils ont présenté le samedi 24 mai 2014. Les familles et les petits ont ensuite partagé un délicieux repas dans la cour de l'école. Ce spectacle filmé par l'un des parents a fait l'objet d'un DVD disponible pour toutes les familles.

La traditionnelle course d'école a eu lieu à Clair-Vivre. Tous les enfants ont partagé un pique-nique préparé par leurs parents et, en fin de journée, deux acrobates sont venus faire une démonstration pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Courant 2015, une enquête sera menée par notre commune afin de connaître les pratiques en matière de prix ainsi que sur la fréquentation des jardins d'enfants ou garderie de notre région.

CRÈCHE INTERCOMMUNALE

La crèche est complète avec plus de 38 enfants et les 10 places de Jussy sont utilisées.

Après de nombreuses et fastidieuses démarches administratives, 4 places d'accueil supplémentaires ont pu être obtenues pour la rentrée 2014-2015.

L'institution des Loupiots du Chambet est un lieu d'accueil propice à l'épanouissement de chacun. L'équipe éducative favorise une intégration progressive et sécurisante, elle veille à l'évolution harmonieuse de chaque enfant par une approche centrée sur son développement du point de vue affectif, physique, intellectuel, créatif et social. Pour ce faire, l'équipe propose aux enfants des rythmes de vie et des activités répondant à leurs besoins. La direction et son équipe mettent en œuvre un projet institutionnel qui permet d'observer, de suivre et d'accompagner les enfants dans leur développement global en préservant le lien avec les familles. Le projet pédagogique intégrant l'importance des sorties et de la nature, les enfants vont donc tous les jours dehors, sauf si la météo est extrême.

Deux petits-déjeuners sont organisés en mars et octobre afin de consolider les liens avec les familles et avec l'extérieur (familles, personnes et associations du village).

Sans oublier la fête de l'Escalade et de Noël qui sont également fêtées comme il se doit.

La fin de l'année scolaire a réuni toutes les familles autour d'un pique-nique canadien sur le thème des pirates.

PARASCOLAIRE

Association des parents d'élèves de Jussy

Le comité se compose ainsi:

Présidente	Dominique Gros
Vice-présidente	Laurence Wegmuller-Dambryun
Trésorière	Anna Dumonthay-Smith
Membres	Eva Kolendowski Meintassis, Joëlle Vifian, Olivia Lecomte, Isabelle Casada, Patricia Lolloz et Tania Slattery

L'Association compte quarante-huit familles membres pour 94 familles dans l'école.

Le Troc de l'APEJ par et pour les enfants rencontre toujours un magnifique succès. Il s'est déroulé le samedi 12 avril 2014 et a accueilli 41 vendeurs.



Le mardi 3 juin 2014, l'APEJ a proposé une conférence animée par «Action Innocence» avec comme thème: surfer avec prudence sur Internet. L'équipe «d'Action Innocence» a passé la journée dans l'école pour une information auprès des élèves dans les classes.

Comme chaque année, la journée internationale «A pied à l'école» a eu lieu le 19 septembre 2014. Des cortèges, encadrés par l'APEJ, les autorités communales et la direction de l'école, sont partis de divers endroits du village et se sont retrouvés dans le préau de l'école pour un goûter «pomme-carotte».

Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP)

Il est à noter une explosion générale de la fréquentation: entre 55 et 65 enfants restent manger à la cuisine scolaire de Jussy.

Toutefois, suite au nouvel horaire scolaire, le GIAP ne fonctionnera par le mercredi.

Le GIAP a organisé des portes ouvertes le 6 juin 2014 et a proposé une exposition photos.

COLLÈGES ET CFPT

Pour l'année scolaire 2013-2014, le prix de la Commune de Jussy a été remis aux jeunes apprentis et étudiants jussierands ayant obtenu la meilleure moyenne annuelle égale ou supérieure à la note 5:

- Aurélie Luthi, Ecole de culture générale Jean Piaget
- Pauline Micheli, Collège Claparède

Nous tenons à vous féliciter.

CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNEL
NATURE ET
ENVIRONNEMENT
DE LULLIER

L'école propose plusieurs formations telles que l'école d'horticulture, l'école pour fleuriste, le CFC duals floriculteurs-paysagistes, l'attestation fédérale de formation professionnelle duale, l'attestation fédérale de formation professionnelle plein-temps ainsi qu'une classe de transition, à quelques 352 élèves dont 106 filles. Ce sont 89 professionnels qui se relaient chaque jour auprès de ces jeunes.

Cent dix-huit élèves ont été accueillis à l'internat et ont pu profiter des 205 activités proposées en fin de journée (goûter, sport, théâtre, cinéma...), des 68 sorties organisées tout au long de l'année, des cours de sophrologie et de samaritains.

Un restaurant accueille les élèves 5 jours sur 7 midi et soir. La boulangerie est cuite sur place et des produits de saison cultivés par l'école. Ce ne sont pas moins de 110 petits-déjeuners et soupers et 250 repas à midi servis par jour. 80 kg de fruits, 100 kg de viande et 40 kg de pain par semaine sont consommés.

Divers travaux ont été réalisés: la station de lavage a été terminée, une barrière pour lutter contre le vol en arboriculture fruitière a été installée, l'appartement de fonction du concierge a été rénové, le film plastique du bi-tunnel en floriculture a été remplacé et la chaîne de distribution à la café-téria a été changée.

Pour terminer, lors des traditionnelles Portes ouvertes le 20 septembre dernier, un magasin destiné à former les apprentis aux techniques de la vente a été inauguré en présence de MM. Luc Barthassat, Conseiller d'Etat, Michel Thentz, membre du Gouvernement jurassien et ancien étudiant de Lullier, et Josef Meyer, Maire.



SPORTS

Arc Club Jussy (www.arc-club-jussy.ch)

Le week-end du 8 et 9 mars 2014 se sont déroulés le «TopArcher» indoor archery au centre sportif des Beillans. Les archers jusserands, fort nombreux, se sont distingués avec de nombreux premiers rangs remportés dans différentes catégories.

Fin mars, ils étaient 24 archers du club aux derniers Championnat Suisse Indoor à Macolin. Huit d'entre eux sont montés sur le podium.

Clémentine de Giuli a décroché le titre de meilleur espoir féminin, tous sports confondus, lors de la remise des hommages aux champions suisses par la Ville et le canton de Genève en mai dernier.

L'Arc Club Jussy a été représenté en nombre lors des deuxièmes Jeux de Genève 2014 nouvelle formule. 35 jeunes archers coachés par les membres de la commission sportive se sont retrouvés pour un concours fédéral très enlevé. 5 médailles d'or, 3 médailles d'argent et 6 médailles de bronze pour les archers jusserands.

Pour terminer, nous tenons à féliciter Valentine de Giuli, Clémentine de Giuli et l'équipe formée de Nayla Giannacopoulos, Arthur Miserez et Daniel Camesi pour leur titre de champion suisse dans diverses catégories.

Demi de Jussy et 10 km (www.demidejussy.ch)

C'est sous le thème de la famille «Dalton» au grand complet que les organisateurs ont accueilli les coureurs de nuit de cette 20^e édition, le samedi 20 septembre. Une constellation de lampes frontales est venue étoiler la campagne jusserande.

L'ambiance et l'organisation sont toujours fantastiques et les décors réalisés avec passion. A tel point que les inscriptions se jouent à guichet fermé.

Le comité passera le flambeau à une nouvelle équipe début 2015. Nous remercions les sortants et souhaitons plein succès au nouveau comité.

Société de gymnastique de Jussy (www.gymjussy.ch)

Depuis le 1^{er} septembre 2014, le Tennis Club de Jussy a intégré la Société de gymnastique de Jussy qui devient donc une section de la SGJ.

140 membres actifs composent cette société, dont 46% de jusserands et 54% d'autres communes.

La section «Agrès» est toujours bien représentée lors de concours cantonaux en remportant de beaux résultats.

Il est à relever que la SGJ reste active dans diverses manifestations, telle que la Vogue.

Autres exploits sportifs

A la mi-octobre, M^{lle} Caroline Sturdza est devenue championne suisse de golf des moins de douze ans lors des championnats qui se déroulaient à Vuissens. Son frère Maximilien a fini à la troisième place des moins de quatorze ans.



Rapport de la commission

Loisirs, jeunesse et vie sociale

Composition

Présidente	Catalina Kauz
Vice-président	Philippe Othenin-Girard
Membres	Jean Daniel Baud Sandra Bolzonello Myriam Rivollet Olivier Sommer
Exécutif	Denis Chenevard

Cette commission traite des dossiers suivants:

Manifestations – Culture – Sociétés locales – Jeunesse – Aînés

**LOISIRS, JEUNESSE
ET VIE SOCIALE****Vœux des autorités aux habitants**

Quelques 250 personnes étaient présentes le 21 janvier 2014 pour ce moment convivial.

La fondue sur le tonneau particulièrement appréciée, est devenue une marque protégée: toujours copiée, mais jamais égalee.

Cette soirée reste l'occasion pour vos autorités de tirer le bilan de l'année écoulée et offre un lien d'échanges entre nos divers habitants et les personnes accueillies officiellement.



Vogue de Jussy

Comme chaque année, la Vogue nous a donné rendez-vous les 3 et 4 mai, placée sous le thème du lac et de notre magnifique rade de Genève. De nouvelles attractions ont été proposées: tir à la corde, challenge inter-pompier ou magicien. Mais les stars restent toujours et encore les cochons pour la traditionnelle course du tiercé.



Association Singla Népal

La Commune de Jussy soutient la construction d'une école à Pokhari-Kulgaon au Népal réalisée par l'Association Singla Népal dont M. Didier Tavernier, ancien jusserand fait partie. Une soirée de soutien a été organisée le 11 juin dernier afin de présenter les divers projets en cours de cette association.

Fête du 1^{er} Août

Après avoir bu un café et dégusté un excellent petit pain du 1^{er} août, spécialement préparé par le Groupe des paysannes et femmes rurales, les participants ont pu prendre le départ de la marche populaire de 8 km, placée sous le thème «Sport à Jussy». Divers arrêts étaient prévus: un premier au stand de tir, où les marcheurs ont pu s'adonner au tir au fusil à plomb, un second au ball trap où un parcours à vélo les attendait. Pour finir, au centre sportif des Beillans, ils ont pu s'essayer au tir au panier de basket avant de pouvoir profiter d'un apéritif bien mérité.

A midi, la compagnie des pompiers a restauré les visiteurs. Pour le soir, ils ont proposé un délicieux menu du 1^{er} août.

S'en est suivie la partie officielle avec la lecture du pacte par M^{lles} Luna Garnier et Caroline Gros et le discours officiel prononcé par M. Gilles Miserez, Directeur du Centre de formation professionnelle nature et environnement de Lullier. Le groupe d'armaillis «Plaisir de chanter» nous a entonné plusieurs intermèdes musicaux.

Cette journée s'est terminée par le traditionnel feu de joie et le grand bal conduit par l'orchestre «Extérieur Nuit».



Monniati

Le 30 août, en petit comité, l'équipe du Monniati a proposé un concert autour d'un repas du terroir à la ferme du Monniati.

Open scènes

Une nouvelle troupe de théâtre a vu le jour à Jussy. Composée de 7 personnes qui se connaissent peu ou pas, 7 personnes avec la même envie de vivre une folle aventure théâtrale, 7 personnes dont certaines n'ont même jamais eu la chance de jouer et d'autres qui ont une petite ou une grande expérience... mais ayant tous le même mot d'ordre: Soyons Open!

Le samedi 22 novembre, la troupe nous a présenté la pièce «Ces vices d'immeuble» à la salle des Fêtes.

Fête de l'Escalade

Les plus audacieux avaient chaussé leurs patins, d'autres étaient déguisés... En tous cas, la soirée «Roller disco de l'Escalade», organisée par «Les bons à rien, prêts à tout», s'est déroulée dans la bonne humeur le samedi 13 décembre.

Noël communal

La soirée a débuté par des chants proposés par les enfants de l'école, accompagnés de la chorale «L'Echo des Champs» lors d'un magnifique concert au Temple le 16 décembre.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé sur la place des Prés-Seigneur pour accueillir le père Noël et le père Fouettard qui ont offert des friandises aux enfants. Une soupe aux légumes préparée par les dames paysannes, avec pain et fromage, a été servie à tous. Du délicieux vin chaud, thé et jus de pommes ont été également proposé par les membres de la Commission. L'orgue de barbarie de notre ami André Vidonne agrémentait cette soirée.

Concerts de Jussy (www.lesconcertsdejussy.ch)

Cette société a programmé plusieurs magnifiques concerts tout au long de l'année 2014 au Temple de Jussy:

- 26 janvier 2014: Musique baroque «Ensemble soleil»
- 6 avril: Hommage à la guitare brésilienne par Paulo Bellinati et Cristina Azuma (guitares)
- 25 mai: SaXas Quatuor, le saxophone du classique au jazz
- 5 octobre: Quatuor de Genève
- 16 novembre: Un Noël anglais, la maîtrise du Conservatoire populaire

Un concert s'est même déroulé le 7 septembre dans un jardin donné par les frères Julien et Dimitri Bouclier au violon et à l'accordéon. Très belle initiative qui a rencontré un beau succès.

Chorale mixte «L'Echo des Champs»

Une nouvelle présidente, M^{me} Josiane Pont-Suarez, a repris le flambeau transmis par M. Michel Chalut. La chorale nous a proposé pour la première fois 2 concerts les 10 et 11 mai 2014 à la salle des Fêtes: avec en première partie «Bourvil en chanteur» avec la participation des classes d'initiation et formation musicale du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre. La seconde partie de la soirée était assurée par «Perly en Scène» qui nous a présenté «Bourvil du rire à l'âme».

Groupe des paysannes et femmes rurales

Lors de leur assemblée générale, le Groupe des paysannes et femmes rurales de Jussy a élu une nouvelle présidente: M^{me} Elisabeth Schupbach. Nous tenons à remercier M^{me} Christiane Barbat, qui poursuit ses activités au sein du groupe, pour toutes les années passées à la conduite de cette société.

Les dames paysannes sont particulièrement impliquées dans la vie jusserande et participent à de nombreuses manifestations avec plaisir et bonne humeur. La commune se réjouit de pouvoir toujours compter sur leur aide.

Jussy a remporté le 1^{er} prix dans la catégorie des communes de 1001 à 3000 habitants du Concours intercommunal des balcons fleuris. Magnifique résultat obtenu grâce au travail réalisé par nos mandataires, M^{me} Danielle et M. Raymond Vuadens, et le Groupe des paysannes et femmes rurales de Jussy.

Théâtrechamp

Comme chaque année, la Commune de Jussy a subventionné cette troupe de théâtre née à Jussy. Suite à notre intervention auprès du Fonds Intercommunal qui lui a attribué un montant substantiel, Théâtrechamp a pu à nouveau proposer son spectacle «Virginie ou si le silence n'était pas d'or» de 28 janvier au 9 février 2014 à Chêne-Bougeries.

Bibliobus

Statistiques des passages du Bibliobus:

Nombre de prêts	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Adultes	510	453	512	452	285	358	351	433
Jeunes	891	333	433	450	670	1777	1111	798

Fréquentation adultes + enfants: 150 personnes.
Nombre de passages en 2014: 10

Passeport-vacances

Durant l'été, les jeunes de 10 à 15 ans peuvent acquérir le Passeport-Vacances grâce auquel ils découvrent le canton et la région de Genève à travers une riche palette d'activités au choix.

Ces activités, préparées par le Service des loisirs de la jeunesse en collaboration avec de nombreux partenaires des secteurs public et privé, se déroulent à la journée ou à la demi-journée.

Le Passeport-vacances coûte 60 fr. pour deux semaines, choisies librement parmi les six proposées durant une période donnée.

Jeunes

Dix-neuf jeunes ont atteint en 2014 leur majorité et sept d'entre eux étaient présents à la soirée des vœux des autorités, ils ont également participé à la soirée citoyenne donnée en l'honneur de tous les nouveaux citoyens du Canton au Théâtre du Léman.



Cette année, les membres de la Commission ont organisé une sortie de deux jours à EuropaPark, conjointement avec la commune de Presinge. Soixante-trois jeunes Jusserands et trente et un Presingeois sont donc partis durant le week-end du 30 et 31 août 2014 pour deux jours de folie. Tous sont rentrés enchantés.

Comme chaque été, dans le cadre des activités d'entretiens estivaux de l'école ainsi que des bâtiments communaux, 6 jeunes de la commune ont été engagés pour porter main forte à nos concierges.

Skate-park

Ces dernières années, plusieurs groupes de jeunes avaient fait des demandes pour la construction d'une telle installation à Jussy. Un projet avait été présenté à l'Exécutif courant 2011. Transmis et traité par la Commission, il a débouché sur sa construction au début du printemps.

Le 28 mai 2014 s'est déroulée l'inauguration par et pour les jeunes du skate-park tant attendu. Celle-ci s'est déroulée en présence des autorités communales, de l'APEJ et de la FASE et s'est terminée joyeusement autour de grillades.



Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe)

L'année 2014 s'est inscrite dans la continuité des projets menés ou commencés en 2013 avec des actions ponctuelles qui deviennent un repère tant pour les jeunes que pour les partenaires (fêtes de village, les promotions...), celles qui perdurent mais sont susceptibles chaque année de changer de lieux ou de formes et celles qui s'adaptent à l'évolution des jeunes, des âges et des besoins.

En terme de réseau, la coordination FASe permet de mettre en place de nouvelles perspectives de travail avec et entre les centres et l'équipe TSHM (travailleurs sociaux hors murs). Cette année, la FASe a pu constater que les bénéficiaires de cette collaboration se répercutent directement sur l'accompagnement des jeunes: ils sont en effet plus attentifs à leurs besoins et les actions mises en place n'en sont que plus adaptées. Les jeunes trouvent face à eux des professionnels plus cohérents et proches de leurs préoccupations.

Le réseau s'élargit: la collaboration avec la police est toujours aussi constructive, le lien avec le Cycle se recrée pendant que d'autres acteurs sociaux communaux (APE, foyers d'hébergement etc.) viennent enrichir les projets.

L'Abri

Les jeunes utilisent ce local pour visionner quelques films et souhaitent garder cette autogestion qui se passe sans faille.

Pour les plus jeunes, M. Josue Mendoza a été engagé comme animateur du local de Jussy. Il proposera aux jeunes des ateliers sérigraphiques ainsi qu'un projet de petits films avec les natels dont il assurera le montage. Chaque jeune, dès le cycle d'orientation jusqu'à 22 ans, peut se retrouver à l'Abri tous les vendredis et samedis soirs de 19h à 24h (22h pour les moins de 15 ans).

Don du sang

Les Hôpitaux Universitaires de Genève – HUG – en collaboration avec le Groupe des paysannes et femmes rurales de Jussy ont organisé deux collectes de sang, à la salle des fêtes de Jussy, les 11 février et 14 octobre 2014.

Les participants apprécient tout particulièrement l'organisation et l'accueil fait lors de ces collectes. Ceci leur permet d'avoir toujours plus de donateurs. Lors de la collecte de février, 51 poches ont pu être recueillies et 5 nouveaux donateurs ont été accueillis et, lors de celle d'octobre, il y a eu 46 poches et 8 nouveaux donateurs.

Téléthon

Fidèles à la tradition, la Compagnie des sapeurs-pompiers et l'Amicale de «La Vieille Pompe» de Jussy ont partagé un verre de vin chaud et les châtaignes avec les généreux donateurs lors de la 27^e édition du Téléthon. La peluche «Jimmy» pouvait être achetée afin de soutenir la recherche génétique.

Aînés

Soixante et une personnes ont répondu présent à la sortie du 4 juin 2014 au Val d'Aoste, au programme visite du Château de Quart avec l'apéritif offert par les autorités des lieux. A midi, ils ont partagé un excellent et copieux repas italien au restaurant «Les Caves» à Donnas. L'après-midi était consacré à la visite de la cave coopérative viticole de Donnas ainsi qu'à la dégustation des fromages de l'entreprise Pietro Vallet & Fils.



Le 25 novembre, le repas des aînés a réuni quelques 120 personnes autour d'un repas italien spécialement apprêté par notre fidèle équipe de fins cuisiniers. Il était servi par les conseillers municipaux. M. Claude Stoll a assuré l'animation de ce moment convivial qui se déroulait dans une salle magnifiquement décorée par M. Julien Stoky.



Jubilés**Ils ont fêté leurs 90 ans:**

M^{me} Béatrice Scotton le 4 février

M. Pierre Oberman le 8 mars

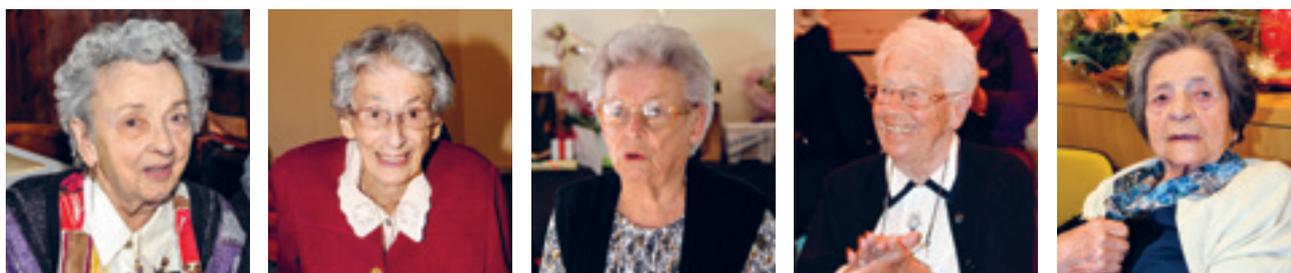
M^{me} Nelly Ramel le 27 mars

M^{me} Madeleine Lauper le 4 septembre

M^{me} Agnès Gaudet le 29 octobre

Doyenne de la commune au 31.12.2014: M^{me} Yvonne Dubrit

Doyen de la commune au 31.12.2014: M. Pierre Obermann

**Défibrillateurs**

Suite à l'installation de 2 défibrillateurs dans la commune, l'un à la salle de gym des Beillans et l'autre à l'extérieur de la salle des fêtes, trois sessions de formation ont été proposées à l'ensemble de la population. Tout le personnel communal a également suivi ces cours. Un cours, le 13 septembre, était spécialement réservé aux jeunes de 15 à 18 ans.

Suite au magnifique succès et à l'engouement rencontré par les jusserands de tous âges, de nouvelles sessions seront proposées en 2015.

Action Trois Chêne pour l'emploi

Le nombre de chômeurs inscrits a représenté 24 personnes en 2014 contre 21 en 2013 pour notre commune. Dans ce contexte, Action Trois Chêne pour L'Emploi a vu une hausse de fréquentation des habitants de Jussy.

Si vous êtes à la recherche d'un emploi, nous vous invitons à vous rendre à cette permanence où vous trouverez tous les conseils nécessaires à votre réinsertion.

Nous tenons ici à relever le magnifique travail effectué par cette équipe.



Rapport de la commission

Administration

Composition

Président	Alain Magistra
Vice-présidente	Louise Martin
Membres	Jean Daniel Baud Patricia Crousaz Pantet Nicolas Emmenegger
Exécutif	Anne-Françoise Morel

Cette commission traite des dossiers suivants:

**Finances – Votations et Elections – Recensement et
Naturalisations – Administration générale – Promotion
économique – Communication**

**PERSONNEL DES
SERVICES COMMUNAUX**

Etat du personnel et des services au 31 décembre 2014

Secrétaires	René Beaud Sandrine Friaut Véronique Cossali
Cantonnier	Frédéric Piagentini
Concierges	Lionel et Sandrine Ganivet Lurdes Piagentini
Restaurant scolaire	Liliane Mercier
Patrouilleuses scolaires	Alvina Schäfer Liliane Mercier
Jardin d'enfants	Verena Chenevard Christine Chaillot Gaby Meier Flaviana Piagentini
Service du feu	Capitaine Desiderio Tollardo

Communication

L'Extranet pour les conseillers sera disponible pour la nouvelle législature.

ETAT CIVIL**Etat civil (1^{er} janvier – 31 décembre 2014)**

L'Office de l'Etat civil de Jussy fait partie de l'arrondissement Chêne-Bougeries-Voirons qui regroupe les communes de Chêne-Bougeries, Puplinge, Presinge et Jussy.

Naissances

La commune a eu la joie d'accueillir 12 enfants en 2014.

Ils ont accueilli leur premier enfant:

Giulia Gaudet née le 5 janvier, fille de Mélanie Gaudet et Patrick Zbinden
Mila Harych née le 23 janvier, fille de Jessica et Boris Harych
Camille Conus née le 23 mars, fille de Lina et Vincent Conus
Merlin Saint-Dizier né le 8 août, fils de Valérie Kiraly et Arnaud Saint-Dizier
Thomas Vilaseca né le 30 août, fils d'Aurélie et Raymond Vilaseca
Tiphaine Radius née le 11 septembre fille d'Adeline et Hadrien Radius
Nelson Jacquemoud né le 22 septembre, fils de Melyssa Jacquemoud et Vasco Faria
Jack Dürr né le 24 novembre, fils de Mo Gong et Frédéric Dürr
Noah Ulrich né le 9 décembre, fils de Karina et Philippe Ulrich

Leur famille s'est agrandie:

Xena Schaller née le 26 février, fille de Mélanie Schaller et Julien Stoky

Laura Von Siebenthal née le 30 avril, fille de Cornelia et Regis

Von Siebenthal

Augustin Gassmann né le 18 novembre, fils d'Alicia Tanner Gassmann et

Sébastien Gassmann

Décès**Ils nous ont malheureusement quittés en 2014 (8 habitants):**

Marianne Schild le 9 janvier

Daniel Sermet le 30 janvier

Emilie Rosset le 30 mars

Nelly Ramel le 28 avril

Bernard Ramel le 3 mai

Erwin Moser le 16 juillet

Frédy Huguenin le 27 juillet

Clothilde Weber le 3 septembre

Mariage**Nous adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur aux 10 couples qui se sont unis à la mairie de Jussy:**

Laura Caruso et Christophe Panetti, le 1^{er} février 2014

Victoria Khrystych et Nicolas Emmenegger, le 12 avril 2014

Islena Tabares Marin et Philippe Simonet, le 25 avril 2014

Claire-Andrée Grange et Cédric Béné, le 3 mai 2014

Léa Link et Michael Attias, le 30 mai 2014

Sonia Caraça Correia et Philippe Rigamonti, le 21 juin 2014

Marta Mendes Pereira et Mark Buckmaster, le 6 septembre 2014

Isabelle Robin et Flavien Desbiolles, le 30 août 2014

Germaine Kabore et Ludovic Verbist, le 25 octobre 2014

Aurore Ney et Michel Meyer, le 27 décembre 2014

Naturalisation

En 2014, le Conseil municipal a préavisé favorablement 4 demandes de naturalisation.

Electeurs

A la fin décembre 2014, 777 électeurs étaient inscrits sur le plan fédéral et cantonal.



En vue des élections communales qui se dérouleront en 2015, une séance publique a été proposée aux habitants le 5 novembre 2014. Celle-ci a permis de dresser un bilan intermédiaire de la législature 2011-2015, de présenter les candidats à une réélection, d'informer de la nouvelle organisation du scrutin et de répondre aux questions légitimes du public.

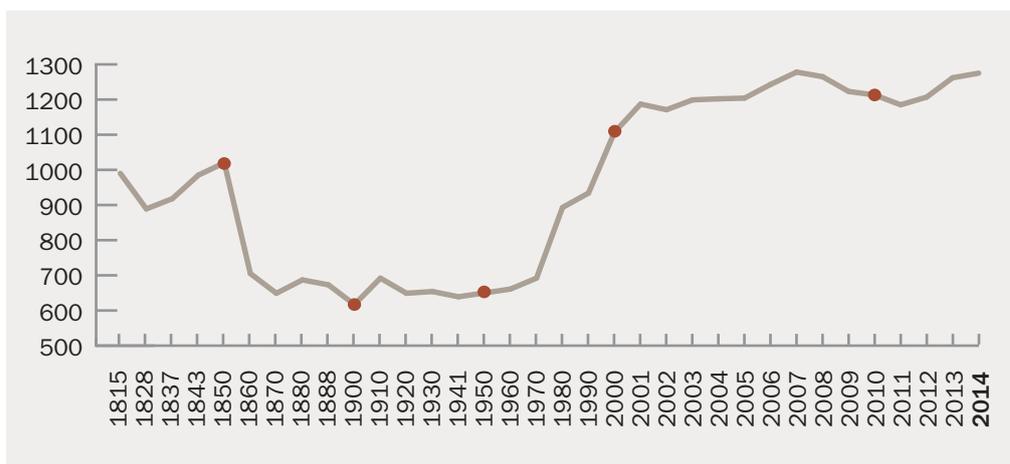
Une émission de Léman Bleu a été tournée le 31 octobre au Centre de Lullier sur le thème des élections communales 2015 en présence des exécutifs de Jussy, Meinier et Gy.

POPULATION – VIE ACTIVE

Statistiques

Au 31 décembre 2014, la population jusserande s'élevait à 1 275 personnes dont 630 hommes (49,41%) et 645 femmes (50,59%).

Evolution de la population résidente de 1815 au 31 décembre 2014



Promotion économique et tourisme

Les autorités ont reçu à la salle des fêtes, le 29 janvier 2014, les artisans, commerçants, indépendants, présidents des sociétés et communautés locales, ainsi que les mandataires et collaborateurs des services de l'Etat. Plus de 200 personnes ont répondu à l'invitation.

Nouveaux Commerces:

«Blaise Bersier Services»

Blaise Bersier – chemin des Prés-Seigneur 17: services dans le domaine de l'immobilier, informatique, l'import-export, technique du bâtiment et petite restauration.

«Calheta SA»

Alsharif Kanan Monir – route du Petit-Lullier 14: organisation d'événements sportifs et commerce de chevaux; location de matériel équestre; création et distribution de prêt-à-porter; toute transaction de matières premières.

«Dans mon fort intérieur – Elodie Sturdza»

Elodie Sturdza – route de Juvigny 103: prestation de services en architecture d'intérieur, extérieur, décoration et suivi de chantier

«Elucimmo SA»

Jean-Louis Carreras – route du Petit-Lullier 10: achat, vente, mise en valeur, développement, pilotage et promotion de projets immobiliers.

«EntreNous Sàrl»

Ana Staebler – route de Lullier 59B: exploitation de restaurants, service de traiteur, banquets et plats à l'emporter.



En vertu de l'article 55 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes, la Commission a procédé, en date du 27 avril 2015, à la vérification des comptes de la Commune de Jussy, audités par la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA.

Divers pointages dans les comptes de fonctionnement et dans les pièces justificatives nous ont permis de constater que les montants étaient passés avec exactitude. Nous proposons donc au Conseil municipal d' (de) :

1. approuver l'ensemble des comptes communaux pour un montant de **4 532 004,03 fr.** aux charges et de **4 534 251,79 fr.** aux revenus, l'excédent de revenu s'élevant à **2 247,76 fr.**,
2. approuver les crédits budgétaires complémentaires 2014 pour un montant total de **CHF 1 024 292,74 fr.**,
3. approuver le compte d'investissement **2014** pour un montant de **0,00 fr.**,
4. donner décharge à **M. Josef Meyer, Maire, M^{me} Anne-Françoise Morel, Adjointe, et M. Denis Chenevard, Adjoint,**
5. **les comptes de la Fondation de la Commune de Jussy pour le logement,** également audités par la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA, nous ont été soumis pour approbation. La Commission préavise **favorablement** l'approbation de ces derniers.

Nous profitons également de l'occasion pour remercier nos secrétaires pour l'excellent travail accompli.

Prestations	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Total des revenus	4 534 251.79	5 143 592.57	6 182 186.48	6 459 692.58	6 510 699.01	5 255 509.22
Total des dépenses	4 532 004.03	4 973 848.52	6 064 624.57	5 285 212.01	5 268 392.08	5 034 327.92
Bénéfice	2 247.76	1 69 744.05	1 17 561.91	1 174 480.57	1 183 106.93	221 181.30
Taux des centimes additionnels	0.40	0.42	0.42	0.44	0.44	0.44
Production nette exercice par centime	91 163.87	109 468.60	129 756.70	133 064.85	130 479.60	104 272.87
Taxe professionnelle communale	33 660.—	27 740.—	20 340.—	25 720.—	28 290.—	26 120.—

TAXE PROFESSIONNELLE

Fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2014 à 30.00 fr.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en francs)

	2014	2013
ACTIF		
Patrimoine financier		
Disponibilités	292 071.92	2 528 904.51
Avoirs	3 330 321.97	4 070 182.07
Placements	5 433 561.—	2 376 897.—
Total	9 055 954.89	8 975 983.58
Patrimoine administratif		
Investissements	6 194 307.36	6 691 984.36
Prêts, participations permanentes	4 567 795.—	4 567 795.—
Total	10 762 102.36	11 259 779.36
Total de l'actif	19 818 057.25	20 235 762.94
PASSIF		
Engagements		
Engagements courants	195 751.06	332 727.41
Dettes à moyen et long termes	524 071.75	560 987.60
Engagements envers des entités particulières	68 952.45	68 952.45
Provisions	3 354 154.30	3 602 091.55
Compte des régulations passif	0	0
Engagements envers les financements spéciaux	409 331.90	407 455.90
Total	4 552 261.46	4 972 214.91
Fortune nette	15 265 795.79	15 263 548.03
Total du passif	19 818 057.25	20 235 762.94

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en francs)

	Budget 2014		Comptes 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Charges
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil municipal						
Frais de déplacement	30 000.—		29 149.—		25 000.—	
	30 000.—	0	29 149.—	0	25 000.—	0
Maire et Adjoint						
Indemnités Maire et Adjoint	90 000.—		90 000.—		90 000.—	
AVS, AI, APG, AC	6 000.—		5 848.—		5 584.70	
Frais de déplacement, représentations	12 000.—		12 000.—		12 000.—	
	108 000.—	0	107 848.—	0	107 584.70	0
Administration Générale						
Traitement du personnel	735 000.—		737 193.65		746 869.—	
AVS, AI, APG, AC	64 000.—		65 034.95		62 835.95	
Fonds de prévoyance	90 000.—		89 361.55		88 703.55	
Assurances maladie et accident	30 000.—		27 944.25		28 682.55	
Autres charges du personnel, formation	20 000.—		7 948.44		10 514.65	
Fournitures bureau et imprimés	45 000.—		39 462.15		50 776.57	
Acquisition mobilier, machines	10 000.—		2 704.05		3 937.44	
Achat cartes CFF	26 000.—		25 800.—		25 800.—	
Achat marchandise Poste	20 000.—		26 206.—		19 335.40	
Achats cartes TPG	2 500.—		1 160.—		770.—	
Achat capsules cafés			1 338.25			
Entretien mobiliers, machines par tiers	2 000.—				2 038.55	
Location local archives	3 000.—		1 200.—		1 331.—	
Frais déplacements	3 000.—		2 792.50		2 865.90	
Honoraires, prestations service	50 000.—		39 055.50		47 373.15	
Assurances	9 000.—		6 323.40		8 691.80	
Frais ports, téléphone, CCP	20 000.—		20 882.58		21 266.76	
Frais de réceptions	35 000.—		33 935.25		35 233.42	
Frais divers	8 000.—		2 964.10		9 288.40	
Frais SIACG	18 500.—		18 479.05		15 385.—	
Emoluments administratifs				1 186.—		1 020.—
Redevance d'utilisation Poste		25 000.—		27 890.75		28 663.40
Vente Prestation		20 000.—		26 206.—		20 373.—
Vente marchandise TPG		2 500.—		1 160.—		770.—
Vente Cartes CFF		21 000.—		24 400.—		21 330.—
Dédommagements de tiers «divers»		100.—		29 025.—		14 400.80
Ventes et recettes diverses		100.—		404.15		1 171.30
Vente capsules de café				1 157.50		924.40
	1 191 000.—	68 700.—	1 149 785.67	111 429.40	1 181 699.09	88 652.90

	Budget 2014		Comptes 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Charges
Immeubles du patrimoine administratif						
Acquisition mobilier, machines, véhicules	50 000.—		30 437.15		22 896.40	
Décoration des locaux	15 000.—		5 759.20		30 200.—	
Eau, énergie	20 000.—		18 397.05		13 846.35	
Chauffage des locaux	28 000.—		15 836.85		29 426.30	
Achat fournitures, marchandises	20 000.—		13 443.20		18 444.60	
Entretien immeubles par tiers	80 000.—		84 185.14		185 770.60	
Entretien 336 rte de Jussy (chapelle)			18 588.15			
Entretien mobilier, machines par tiers	4 000.—		7 839.15		3 749.95	
Location	15 000.—					
Honoraires, prestations service	60 000.—		56 230.40		47 226.90	
Assurances	27 000.—		17 376.70		25 130.60	
Rénovation mairie, amortissement	105 000.—		100 000.—		100 000.—	
Amortissement ancienne chapelle			35 000.—			
Extension salle communale, amortissement	90 000.—		84 500.—		84 500.—	
Extension salle communale, amortissement complémentaire					192 473.98	
Locations immeubles par tiers		19 000.—		21 634.—		21 900.—
Location immobilière 336 rte de Jussy				13 965.—		
Dédommagement de tiers		100.—		30 824.50		68 025.45
	514 000.—	19 100.—	487 592.99	66 423.50	753 665.68	89 925.45
Divers						
Matériel électorale/votation						
Honoraires, prestations de service	3 000.—		1 688.—		2 100.—	
Frais divers, cotisations	10 000.—		10 174.—		14 632.95	
Association des communes genevoises (cotisation)					3 621.—	
Cotisation ACG	3 700.—		3 786.—			
Redevance des SI		52 000.—		58 361.50		56 298.35
Dédommagements de tiers						
	16 700.—	52 000.—	15 648.—	58 361.50	20 353.95	56 298.35
	1 859 700.—	139 800.—	1 790 023.66	236 214.40	2 088 303.42	234 876.70
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Etat-civil						
Frais divers	1 000.—		605.—		291.20	
Achats carte identité, passeport	3 000.—		3 270.40		2 551.40	
Arrondissement Chêne-Bougeries/Voirons	16 000.—		13 582.—		22 530.50	
Ventes carte identité, passeport		3 000.—		3 930.—		3 820.—
Dédommagements de tiers				400.—		360.—
	20 000.—	3 000.—	17 457.40	4 330.—	25 373.10	4 180.—

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en francs)

	Budget 2014		Comptes 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Charges
Incendie et secours						
Acquisition mobilier, machines, véhicules	60 000.—		62 842.75		27 147.89	
Achat fournitures, marchandises	6 500.—		6 480.90		4 705.50	
Entretien immeubles par tiers	2 000.—				5 272.45	
Entretien mobilier, machines par tiers	11 500.—		12 338.80		2 695.16	
Frais de cours, dédommagement	5 700.—		2 519.30		2 717.05	
Honoraires, prestations de service	33 000.—		25 490.—		27 495.—	
Assurances	3 000.—		663.40		2 638.60	
Téléphone et affranchissement	12 000.—		10 336.05		13 656.95	
Frais divers, abonnements	1 400.—		2 991.—		1 602.50	
Participation frais SIS	47 000.—		46 888.—		46 481.—	
Participation sur taxes Cies assurance incendie		1 000.—		10 750.80		10 525.55
	182 100.—	1 000.—	170 550.20	10 750.80	134 412.10	10 525.55
Service du feu intercommunal						
Dédommagements de tiers			1 416.65			
	0.—	0.—	1 416.65	0.—	0.—	0.—
Protection civile						
Entretien immeubles par tiers	2 000.—				195.30	
Dédommagement versé au canton	1 000.—					
Participation intercommunale	17 000.—		16 440.—		15 726.20	
Dédommagement de tiers				1 379.40		
Subvention cantonale		3 000.—		3 000.—		3 000.—
	20 000.—	3 000.—	16 440.—	4 379.40	15 921.50	3 000.—
	222 100.—	7 000.—	205 864.25	19 460.20	175 706.70	17 705.55
ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
Ecoles publiques						
Intérim, jobs d'été	15 000.—		14 684.—		14 831.35	
Acquisition mobilier, machines, véhicules	6 000.—		5 935.60		4 206.40	
Eau, énergie	30 000.—		26 439.10		26 754.45	
Chauffage des locaux	53 000.—		36 221.80		51 143.45	
Achat fournitures, marchandises	26 000.—		26 820.28		18 103.05	
Entretien immeubles par tiers	100 000.—		66 798.20		90 264.85	
Entretien mobilier, machines par tiers	12 000.—		3 120.14		939.—	
Courses scolaires	12 000.—		10 386.—		10 200.—	
Fêtes des écoles, promotions	20 000.—		17 812.91		16 730.60	
Téléphone	2 500.—		1 704.90		2 526.40	
Honoraires, prestations de service	20 000.—		12 441.10		1 844.95	
Frais divers, cadeaux	9 000.—		8 042.70		8 904.05	
Ecole des Beillans, amortissement	133 928.—		133 927.—		133 928.—	
Bâtiment ancienne école, amortissement	44 250.—		44 250.—		44 250.—	

	Budget 2014		Comptes 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Charges
Bâtiment ancienne école, amortissement complémentaire					107 682.45	
GIAP					75 189.—	
Locations immeubles par tiers		26 000.—		38 302.60		30 792.—
Dédommagements de tiers «divers»				3 316.15		
Dédommagements d'autres collectivités						1 479.80
	483 678.—	26 000.—	408 583.73	41 618.75	607 498.—	32 271.80
Centre scolaire Les Beillans						
Amortissement complémentaire					142 967.70	
	0.—	0.—	0.—	0.—	142 967.70	0.—
	483 678.—	26 000.—	408 583.73	41 618.75	750 465.70	32 271.80
CULTURE ET LOISIRS						
Encouragement à la culture						
Journal – Internet						
Fête 1 ^{er} août, manifestations locales	26 000.—		10 583.56		17 593.45	
Bibliobus, promos Ville Genève	7 000.—		7 903.—		6 750.10	
Subventions institutions culturelles	50 000.—		48 529.70		51 129.39	
Vente insignes du 1 ^{er} août		100.—		378.—		
	83 000.—	100.—	67 016.26	378.—	75 472.94	0.—
Parcs et promenades						
Parcs et promenades	65 000.—		64 538.05			
Achat fournitures, marchandises	3 000.—		3 347.—		2 091.80	
Entretien emplacements par tiers	30 000.—		31 786.90		26 971.—	
Honoraires, prestations de service			3 000.—		410.40	
	98 000.—	0.—	102 671.95	0.—	29 473.20	0.—
Sports						
Acquisition mobilier, machines, véhicules	15 000.—		1 425.20		5 108.—	
Achat fournitures, marchandises					6 476.40	
Entretien mobilier, machines par tiers	6 000.—		8 091.—		1 094.05	
Place de jeux, amortissement					106 911.45	
Subventions activités sportives	25 000.—		19 968.20		17 116.—	
Vente carte piscine		1.—		44.—		41.—
Dédommagements de tiers		1.—				
	46 000.—	2.—	29 484.40	44.—	136 705.90	41.—
Autres loisirs						
Subvention colonie, centre aéré, course	18 000.—		16 840.19		9 906.80	
Dédommagements de tiers		1.—				1 883.40
	18 000.—	1.—	16 840.19	0.—	9 906.80	1 883.40
	245 000.—	103.—	216 012.80	422.—	251 558.84	1 924.40

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en francs)

	Budget 2014		Comptes 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Charges
PRÉVOYANCE SOCIALE						
Institutions pour la jeunesse						
Achat fournitures, marchandises	7 000.—		5 927.35		7 051.26	
Crèche intercommunale	275 130.—		221 753.42		217 558.—	
GIAP	89 425.—		89 425.—			
Association Koala	2 500.—		2 001.70		4 609.60	
Redevance d'utilisation		70 000.—		67 670.—		72 680.—
	374 055.—	70 000.—	319 107.47	67 670.—	229 218.86	72 680.—
L'Abri						
Acquisition mobilier, machines	2 000.—				1 085.90	
	2 000.—	0.—	0.—	0.—	1 085.90	0.—
Aide sociale						
Achat fournitures, marchandises	8 000.—		6 391.20		12 056.10	
Cadeaux, frais divers	12 000.—		11 150.25		3 700.45	
Participation intercommunale	27 000.—		18 273.—		21 872.95	
Institution de maintien, d'aide	2 500.—		4 546.10			
Subventions œuvres sociales	25 000.—		23 963.12		24 622.35	
Courses personnes âgées	28 000.—		19 734.48		23 904.63	
Aide humanitaire	20 000.—		20 364.—		23 800.—	
	122 500.—	0.—	104 422.15	0.—	109 956.48	0.—
	498 555.—	70 000.—	423 529.62	67 670.—	340 261.24	72 680.—
TRAFIC						
Routes communales						
Acquisition mobilier, machines, véhicules	44 000.—				1 372.45	
Eau, énergie	25 000.—		19 839.70		27 156.40	
Achat fournitures, marchandises	40 000.—		47 437.75		45 851.20	
Entretien routes par tiers	300 000.—		88 890.97		238 929.84	
Entretien immeubles par tiers	60 000.—					
Entretien machines, véhicules, matériel	25 000.—		19 531.30		22 320.50	
Locations	47 500.—		47 500.—		47 500.—	
Honoraires, prestations de service	40 000.—		29 623.09		45 958.54	
Assurances, impôts	10 000.—		9 832.—		9 604.05	
Mise sous terre ligne électrique, amortissements	100 000.—		100 000.—		100 000.—	
Mise sous terre ligne électrique, amortissements complémentaires					190 194.84	
Vente articles divers				185.—		
Dédommagement tiers		100.—		11 166.65		21 947.75
	691 500.—	100.—	362 654.81	11 351.65	728 887.82	21 947.75

	Budget 2014		Comptes 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Charges
Trafics régional						
Noctambus	3 900.—		3 808.—		3 743.—	
Abonnements TPG	10 000.—		7 400.—		7 300.—	
	13 900.—	0.—	11 208.—	0.—	11 043.—	0.—
	705 400.—	100.—	373 862.81	11 351.65	739 930.82	21 947.75
PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT						
Protection des eaux						
Eau fontaines	12 000.—		1 564.40		6 308.25	
Entretien canalisation, drainage	120 000.—		91 501.65		150 217.30	
Entretien ruisseau	33 000.—		246 777.65			
Honoraires, prestations de service	5 000.—		12 818.—		38 143.20	
Rétrocession frais				145 000.—		13 361.20
Subvention cantonale drainage		100.—		5 160.—		19 517.75
	170 000.—	100.—	352 661.70	150 160.—	194 668.75	32 878.95
Traitement des déchets						
Acquisition containers	170 000.—		36 827.45		3 386.20	
Affermage voirie	180 000.—		203 274.75		174 837.59	
Cheneviers, traitement des ordures	132 000.—		119 074.85		134 305.20	
Ventes de marchandises		2 000.—		8 895.76		6 232.47
Dédommagements de tiers «divers»						
	482 000.—	2 000.—	359 177.05	8 895.76	312 528.99	6 232.47
Cimetières et crématoires						
Eau, énergie	2 000.—		1 344.30		1 369.05	
Achat fournitures, marchandises	4 000.—		275.40		588.60	
Entretien par tiers	35 000.—		4 698.—		9 201.60	
Honoraires, prestations de service	22 000.—		20 039.65		241.90	
Redevance et concessions		100.—		2 400.—		3 397.40
	63 000.—	100.—	26 357.35	2 400.—	11 401.15	3 397.40
Autres taches de protection de l'environnement						
Participation aux frais de ramassage, traitement des déchets carnés	700.—		495.70		716.—	
Subvention vélos électriques, thermographie	1 000.—		2 500.—		1 450.—	
Remboursements subventions vélos électriques		1 000.—		2 750.—		3 250.—
	1 700.—	1 000.—	2 995.70	2 750.—	2 166.—	3 250.—
Aménagement du territoire						
Honoraires, prestations de service	50 000.—		29 000.—			
	50 000.—	0.—	29 000.—	0.—	0.—	0.—
	766 700.—	3 200.—	770 191.80	164 205.76	520 764.89	45 758.82

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en francs)

	Budget 2014		Comptes 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Charges
FINANCES ET IMPÔTS						
Impôts						
Perte sur débiteurs	50 000.—		-149 072.20		-574 588.90	
Péréquation financière	309 489.—		309 176.—		516 687.—	
Compensation financière en faveur des communes françaises	37 898.—		41 771.05		33 244.96	
Frais de perception	165 000.—		106 706.53		120 753.50	
Centimes additionnel PP		5 120 500.—		3 646 554.98		4 378 745.05
Centimes additionnel PM		32 000.—		49 170.76		54 691.58
Fonds péréquation financière		120 000.—		131 553.—		154 025.—
Taxe professionnelle communale		15 000.—		33 660.—		27 740.—
Actes de défaut de biens				4 870.44		3 784.93
	562 387.—	5 287 500.—	308 581.38	3 865 809.18	96 096.56	4 618 986.56
Charges et revenus des capitaux						
Intérêts dette moyen/long terme			12 618.13		9 884.75	
Intérêts compte-courant		100.—		1 303.35		3 407.49
Intérêts placement à terme				24 000.—		26 024.15
Intérêts sur dividende SI BCGe Coficoge		55 000.—		61 874.50		61 887.35
	0.—	55 100.—	12 618.13	87 177.85	9 884.75	91 318.99
Immeubles du patrimoine financier						
Eau, énergie			223.60			
Entretien immeubles par tiers			21 215.95			
Honoraires, prestations de service			812.70			
Impôts complémentaires immobiliers	1 500.—		483.60		875.60	
Locations PF (terrains/immeubles)		3 000.—		40 322.—		3 722.—
Gains comptables sur placement financier						2 400.—
	1 500.—	3 000.—	22 735.85	40 322.—	875.60	6 122.—
	563 887.—	5 345 600.—	343 935.36	3 993 309.03	106 856.91	4 716 427.55
TOTAL	5 345 020.—	5 591 803.—	4 532 004.03	4 534 251.79	4 973 848.52	5 143 592.57
Excédent des revenus	246 783.—		2 247.76		169 744.05	



Fondation de
la Commune de Jussy
pour le logement

Conformément aux statuts, le conseil de Fondation est composé de:

Président Denis Chenevard
Vice-président Richard McAllister
Secrétaire Géraldine Mathieu
Sandra Bolzonello
Patrick Bonnefous
Dominique Gros
Yves Luthi
Josef Meyer
Franco Piagentini

Régie (voix consultatives):

Régie du Rhône – Pascal Wegmuller
Régie Brun – Anne Pastore

Réviseur aux comptes:

Ste Fiduciaire d'Expertise et de Révision SA – Pascal Rivollet

IMMEUBLES
ROUTE DE JUSSY 332

Divers travaux de finition ont été réalisés. Des arbres fruitiers ont été plantés.

IMMEUBLES
LULLIER 24 & 26

De grands travaux ont été entrepris, à savoir la réfection de la toiture et de l'isolation de la façade. L'ensemble des fenêtres, des cuisines et des salles de bains ont été changées.

Le 5 septembre dernier, les entreprises mandatées ont été reçues et remerciées lors d'un apéritif de fin de chantier en présence des locataires.



IMMEUBLES
PRÉS-SEIGNEUR

Les problèmes de chauffage et de parking souterrains de ces immeubles ont été traités par la Régie du Rhône.

Des circulateurs ont notamment été changés et des sondages ont été effectués afin de contrôler l'ensemble des installations. Seuls quelques réglages sur les fenêtres sont à prévoir. Par contre, les contrats de maintenance ont été attribués à une nouvelle entreprise.

Une réflexion sur les parkings intérieurs est actuellement menée.

Un terrain de pétanque ainsi qu'une table de ping-pong ont été installés.

